

Modifications aux municipalités du Québec

2013

Ce bulletin présente l'ensemble des modifications aux municipalités et aux divisions territoriales du Québec pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013. Il reprend essentiellement l'information publiée dans les bulletins mensuels au cours de l'année.

Les modifications apportées aux municipalités consistent en des changements de nom, des changements de statut municipal, des constitutions en municipalité locale, des regroupements de municipalités, des annexions totales et des annexions partielles ou dans le changement d'appartenance de la municipalité locale à une municipalité régionale de comté. Chacune des modifications a fait l'objet d'une publication préalable dans la *Gazette officielle du Québec* ou encore dans le recueil des *Lois du Québec*.

Les changements apportés aux divisions territoriales du Québec sont consignés dans la deuxième partie du bulletin. Les divisions territoriales se rapportent aux découpages administratifs québécois et aux régions géographiques normalisées de Statistique Canada.

L'année 2013 comporte quatre modifications aux municipalités, dont trois changements de statut municipal et un changement de nom et de statut municipal. Le nombre de municipalités demeure à 1287 au 31 décembre 2013.

Les modifications relatives aux divisions territoriales lors de 2013 concernent les municipalités régionales de comté, les divisions de recensement ainsi que les commissions scolaires francophones et anglophones. Elles ont trait à des changements de nom ou à des corrections internes.

Statuts municipaux

C	Cité	VK	Municipalité de village naskapi
V	Ville	VN	Municipalité de village nordique
CT	Municipalité de canton	R	Réserve indienne
CU	Municipalité de cantons unis	EI	Établissement amérindien
P	Municipalité de paroisse	TC	Terres réservées aux Cris
M	Municipalité	TK	Terres réservées aux Naskapis
VL	Municipalité de village	TI	Terres de la catégorie I pour les Inuits
VC	Municipalité de village cri	NO	Territoire non organisé

Types de modifications aux municipalités

0	Démembrement d'un territoire	6	Constitution en municipalité locale
1	Changement de nom	7	Érection à partir d'un regroupement de municipalités
2	Changement de statut municipal	8	Annexion partielle
3	Changement de nom et de statut municipal	9	Changement d'appartenance à une municipalité régionale de comté
5	Annexion totale		

Abréviations

GOQ	Gazette officielle du Québec
L.Q.	Lois du Québec

[Modifications aux municipalités]

Modifications aux municipalités du Québec, 2013				
Situation antérieure	Modification		Situation nouvelle	Source
Nom, statut municipal (Code géographique)	Date	Type	Nom, statut municipal (Code géographique)	
Sainte-Élisabeth, P (52030)	2013-01-19	2	Sainte-Élisabeth, M (52030)	GOQ, partie 1, n° 3, page 100
Saint-Lambert-de-Lauzon, P (26070)	2013-06-22	2	Saint-Lambert-de-Lauzon, M (26070)	GOQ, partie 1, n° 25, page 724
Saint-Denis de Kamouraska ¹ , P (14055)	2013-11-16	3	Saint-Denis-De La Bouteillerie, M (14055)	GOQ, partie 1, n° 46, page 1255
Saint-François-Xavier-de-Brompton, P (42020)	2013-11-16	2	Saint-François-Xavier-de-Brompton, M (42020)	GOQ, partie 1, n° 46, page 1255

1. Saint-Denis de Kamouraska est le nom officiel que la municipalité aurait dû porter depuis 1855, au lieu de Saint-Denis. La rectification du nom de la municipalité, c'est-à-dire le passage de Saint-Denis à Saint-Denis de Kamouraska, a été traitée comme un changement de nom dans le système informatique du [Répertoire des divisions territoriales](#). Cependant, il est à noter qu'aucune mention de la rectification du nom n'est parue dans la *Gazette officielle du Québec*.

[Modifications aux divisions territoriales]

Municipalité régionale de comté (MRC)

Changement de nom

Le nom de la MRC de Matane (08) change pour celui de la MRC de La Matanie (08)¹.

La date d'entrée en vigueur de ce changement de nom est le 9 mars 2013.

Division de recensement (DR)

Changement de nom

Le nom de la division de recensement de Matane (08) change pour celui de la division de recensement de La Matanie (08).

En général, le nom de la division de recensement correspond à celui de la MRC. La date d'entrée en vigueur de ce changement est donc le 9 mars 2013. Cependant, pour Statistique Canada, c'est seulement dans le Recensement de 2016 que le nouveau nom sera utilisé.

Commission scolaire anglophone et francophone (CSA et CSF)

Correction interne

Afin de s'arrimer avec les codes véhiculés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, une correction interne a été apportée aux codes des commissions scolaires anglophone et francophone contenus dans le [Répertoire des divisions territoriales](#). Par rapport à la version précédente qui comportait quatre chiffres, dont un « 0 » en dernière position, la correction apportée ne consiste qu'à conserver les trois premiers chiffres. Cette correction est en vigueur à partir de mars 2013.

1. *Gazette officielle du Québec*, partie 1, n° 10, page 348, 9 mars 2013.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des communications.

Ont collaboré à la réalisation :
Esther Frève, révision linguistique
Gabrielle Tardif, mise en page
Direction des communications

Pour plus de renseignements :
Audrée Soucy
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2403 (poste 3091)
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : audree.soucy@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2014
ISSN 1715-6408 (PDF)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1989

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation
personnelle est interdite sans l'autorisation du
gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm